

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 juin 2007

AUJOURD'HUI vingt deux juin deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 juin 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Louis VIRGOULAY, Djamel IBRAHIM-OUALI, Danielle AUROI, Gérard BOHNER, Yves CARROY, Patricia GUILHOT, Christine PERRET, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Jean-Yves FAFOURNOUX, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

*Monsieur ADENOT est élu Président de séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2006).
Monsieur ROLLE et Madame LAFAYE sont présents à partir de la question n° 2, Madame LAFAYE ayant donné pouvoir pour la question n° 1.*

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES AMICALES LAÏQUES,
MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET
SOCIO-EDUCATIVES**

La somme inscrite au budget primitif 2007 en vue de l'attribution des subventions de fonctionnement aux amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 35 000 euros.

Compte tenu des sommes attribuées au précédent conseil, le solde de cette ligne budgétaire ne dispose plus de crédits suffisants.

Par conséquent, une inscription en DM à ce conseil a été faite.

En accord avec votre commission, il vous est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Amicale Laïque Lachaux : 1 200 euros

L'amicale laïque Lachaux propose des activités adultes (cours de gym, danse orientale...) et des activités pour les enfants de l'école Pierre Mendès France, initiation à l'informatique, à l'anglais et au théâtre.

Nombre d'adhérents : 100 clermontois : 80

La Maison des Potes : 600 euros

L'association La Maison des Potes aide les personnes en difficultés pour accomplir leurs démarches administratives, elle oriente ses actions particulièrement en direction des femmes pour qu'elles deviennent des citoyennes actives.

Elle favorise également l'émergence de jeunes rédacteurs grâce à son partenariat avec le journal « Pote à Pote » en offrant à ces jeunes l'occasion et les moyens de s'exprimer, de donner leur opinion sur des problèmes d'actualités.

Nombre d'adhérents : 250 clermontois : 220

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 juillet 2007

Le Premier Adjoint,

Gilles Jean PORTEJOIE